DÉPARTEMENT

.....ILLE-ET-VILAINE

ARRONDISSEMENT

FOUGERES-VITRE

Effectif légal du conseil municipal

.....19.....

Nombre de conseillers en exercice

.....19.....

COMMUNE :

SAINT-GEORGES-DE-REINTEMBAULT

Toutes les communes

Élection de la 4e adjointe

PROCÈS-VERBAL

DE L'ÉLECTION DE LA 4e ADJOINTE

L'an deux mille **vingt-six**..... , le **dix-sept** du mois de **novembre** ..... à **vingt** ..... heures vingt minutes, en application des articles L. 2121-7 et L. 2122-8 du code général des collectivités territoriales (CGCT), s'est réuni le conseil municipal de la commune de **SAINT-GEORGES-DE-REINTEMBAULT.**

Étaient présents les conseillers municipaux suivants (indiquer les nom et prénom d'un conseiller par case) :

Mme BORDET Rosi		
M. FOUGÈRES Stéphane		
Mme ROSSIGNOL Séverine		
M. GUÉRAULT Samuel		
Mme GROUSSARD Marylène		
Mme Catherine CHIQUERILLE		
M. LODÉ Paul		
M. LE CONNIAT Michel		
Mme DOUARD Nathalie		
Mme MOUBECHE Patricia		
M. BAILLEUL Julien		
Mme BERTIN Pauline		
Mme PHILIPPEAUX Nelly		
M. MIGNOT Victor		
Mme HOCHET Lyna		
M. GENNEVEE Rémy		

Absents [1] : **Mme DAUGUET Christèle- M. GUERIN Benoît – Vincent JACQUOT (ont donné pouvoir)**.

.....

.....

.....

1. Constitution du bureau

Le conseil municipal a désigné deux assesseurs au moins : **Mme Pauline BERTIN et Mme Catherine CHIQUERILLE.**

Mme Lyna HOCHET a été désignée en qualité de secrétaire par le conseil municipal (art. L. 2121-15 du CGCT).

2.**Election de la 4e adjointe**

Sous la présidence de **Mme Rosi BORDET,** maire (ou son remplaçant en application de l'article L. 2122-17 du CGCT), le conseil municipal a été invité à procéder à l'élection de la 4e adjointe.

3.Candidates aux fonctions de 4e adjointe au maire

Le maire (ou son remplaçant) a rappelé qu'en cas d'élection d'un seul adjoint, celui-ci est élu au scrutin secret et à la majorité absolue, se les règles prévues à l'article L. 2122-7 du CGCT, et qu'il est choisi parmi les conseillers de même sexe que l'adjoint à remplacer,

Madame le Maire rappelle que l'adjointe à élire doit être choisie parmi les conseillères municipales, et fait appel à candidatures.

Si, après deux tours de scrutin, aucune candidate n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, la candidate la plus âgée est élue.

[1] Préciser s'ils sont excusés.

Envoyé en préfecture le 20/11/2026
Reçu en préfecture le 20/11/2026
Publié le
ID : 035-213502719-20261117-20261117PVEL4AD-DE

Envoyé en préfecture le 20/11/2026
Reçu en préfecture le 20/11/2026
Publié le
ID : 035-213502719-20261117-20261117PVEL4AD-DE

Le maire (ou son remplaçant) a constaté que 2 candidates aux fonctions de 4e adjointe au maire ont été déclarées. Ces candidates ont été mentionnées dans les tableaux de résultats ci-dessous. Il a ensuite été procédé à l'élection de la 4e adjointe au maire, sous le contrôle du bureau désigné au 1.

3.3. Résultats du premier tour de scrutin

a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote 0
b. Nombre de votants (enveloppes déposées) 19
c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) 0
d. Nombre de suffrages blancs (art. L. 65 du code électoral) 0
e. Nombre de suffrages exprimés [b – c – d] 19
f. Majorité absolue [4] 9

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DE CHAQUE CANDIDATE (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Mme Patricia MOUBECHE	15	quinze
Mme Nelly PHILIPPEAUX	4	quatre
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....

3.4. Résultats du deuxième tour de scrutin [2]

a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote .....
b. Nombre de votants (enveloppes déposées) .....
c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) ....
d. Nombre de suffrages blancs (art. L. 65 du code électoral) .....
e. Nombre de suffrages exprimés [b – c – d] .....
f. Majorité absolue [4] .....

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DE CHAQUE CANDIDATE (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....

3.5. Résultats du troisième tour de scrutin [3]

a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote .....
b. Nombre de votants (enveloppes déposées) .....
c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) ....
d. Nombre de suffrages blancs (art. L. 65 du code électoral) .....
e. Nombre de suffrages exprimés [b – c – d] .....

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DE CHAQUE CANDIDATE (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....

3.6. Proclamation de l'élection de la 4e adjointe

A été proclamée 4e adjointe et immédiatement installée la candidate suivante :Patricia MOUBECHE.

Elle a pris rang dans l'ordre de cette liste, tels qu'ils figurent sur la feuille de proclamation ci-jointe.

[2] Ne pas remplir les 3.4 et 3.5 si l'élection a été acquise au premier tour.
[3] Ne pas remplir le 3.5 si l'élection a été acquise au deuxième tour.

4. Observations et réclamations [4]

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

5. Clôture du procès-verbal

Le présent procès-verbal, dressé et clos, le dix-sept novembre ....., à **vingt-** heures, cinquante minutes, en double exemplaire [5] a été, après lecture, signé par le maire (ou son remplaçant), les assesseurs et le secrétaire.

Le maire (ou son remplaçant),

La secrétaire,

Les assesseurs,

[4] Si les observations et réclamations sont trop longues pour être consignées dans cet espace, elles sont rédigées sur une feuille annexe, signée et paraphée par les membres du bureau, qui est jointe au procès-verbal. Mention de cette annexion est faite au bas du paragraphe « Observations et réclamations ».

[5] Le premier exemplaire du procès-verbal est conservé au secrétariat de la mairie avec les déclarations de candidature et un exemplaire de la feuille de proclamation. Le second exemplaire doit être aussitôt transmis, avec toutes les autres pièces annexées, au représentant de l'État.

Envoyé en préfecture le 20/11/2026
Reçu en préfecture le 20/11/2026
Publié le
ID : 035-213502719-20261117-20261117PVEL4AD-DE